

Révision du PLU

Plan de zonage n°3



LEGENDE

-  Limite de zone
-  Polygones d'implantation des surélévations ou constructions
-  Hauteur possible en cas de surélévations ou constructions
-  Maintien du gabarit obligatoire
-  Façade à maintenir
-  Soubassement à maintenir (rez-de-chaussée)
-  Cour à maintenir et à mettre en valeur

